



Initiative des bâtiments fédéraux

Les bâtiments fédéraux génèrent actuellement 88 p. 100 des émissions de gaz à effet de serre du gouvernement du Canada. L'efficacité énergétique constitue une stratégie éprouvée pour réduire les émissions, la consommation d'énergie et les coûts. Malgré cela, de nombreux gestionnaires et exploitants de bâtiments fédéraux ne tirent pas avantage des gains attribuables à une meilleure efficacité énergétique. Les technologies, le savoir-faire et les processus éconergétiques accessibles aujourd'hui offrent des occasions considérables de réduire les coûts, d'améliorer le rendement opérationnel et d'accroître le confort des occupants, et ce, tout en favorisant un environnement plus propre.

Ressources naturelles Canada possède les outils pour vous aider à adopter une approche stratégique en matière de gestion de l'énergie. L'**Initiative des bâtiments fédéraux** (IBF) facilite les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments qui appartiennent au gouvernement du Canada et qui sont gérés par celui-ci. Le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales a décrit l'IBF comme « un mécanisme clé permettant aux ministères d'atteindre leur objectif de réduction des émissions » établi dans le cadre de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) du gouvernement du Canada.

Tirez profit des connaissances, de la formation et de l'expertise offertes dans le cadre de l'IBF pour vos travaux d'amélioration éconergétique. Que vous gériez ou exploitiez un bâtiment nouveau ou existant, vous pouvez réduire vos coûts en incorporant l'efficacité énergétique à vos activités.

Comment fonctionne le programme

L'IBF aide les organisations fédérales à conclure des contrats de services énergétiques (CSE) avec des tiers qui permettent l'autofinancement de travaux d'amélioration d'envergure. Aucun financement initial n'est requis puisque les économies d'énergie futures permettront de récupérer l'investissement. Cette approche clés en main peu risquée rapporte des économies d'énergie garanties et peut favoriser la réduction des coûts généraux d'exploitation de votre organisation.

L'IBF propose une variété de produits et de services particulièrement axés sur la planification et la mise en œuvre de CSE et offre des occasions de communiquer des pratiques exemplaires en matière de gestion de l'énergie, notamment :

- des services de vérification préliminaire et de facilitation vous permettant de mettre sur pied votre projet d'amélioration éconergétique, et des services de consultation relatifs aux évaluations environnementales, aux options de financement, aux appels d'offres, à l'octroi de contrats et à la surveillance des projets;
- l'accès à une liste d'entreprises de services éconergétiques qualifiées qui peuvent présenter des soumissions pour des projets fédéraux d'amélioration éconergétique;
- des façons d'accroître la sensibilisation des employés, la mise en valeur et la reconnaissance des réussites au moyen d'études de cas et du bulletin *L'Enjeu : Efficacité énergétique*;
- des séminaires, des publications, des études de cas, des outils de conception et d'analyse, et du soutien facilitant le processus de passation des marchés.

Dans le cadre de son nouveau niveau de service, l'IBF a formé un groupe de réseautage composé d'experts sur l'efficacité énergétique et les pratiques exemplaires et de gestionnaires de biens immobiliers et de l'environnement des bâtiments fédéraux dans le but d'échanger sur des stratégies, des produits et des tactiques éconergétiques.

D'excellents résultats

Travailler avec l'IBF porte fruit. Depuis 1991, l'IBF a permis au gouvernement du Canada de prêcher par l'exemple en réalisant des projets d'amélioration éconergétique sur un tiers de la surface de plancher appartenant à la Couronne et en attirant des centaines de millions de dollars en investissements du secteur privé. Ces projets ont généré d'impressionnantes économies d'énergie de l'ordre de 15 à 20 p. 100 en moyenne. Des économies cumulatives de 0,5 milliard de dollars ont été réinvesties dans des programmes s'adressant aux Canadiens et ont permis de réduire les répercussions des activités gouvernementales sur l'environnement.



Pour plus d'information

Communiquez avec l'IBF afin de joindre le nombre croissant de gestionnaires et d'exploitants de bâtiments fédéraux qui économisent de l'énergie, atteignent leurs objectifs relatifs à la SFDD, réduisent leurs coûts d'exploitation et posent un geste concret! Envoyez un courriel à fbi@nrccan-rnccan.gc.ca ou consultez notre page Web à oee.rnccan.gc.ca pour découvrir comment nous pouvons aider votre organisation.

Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada
Engager les Canadiens sur la voie de l'efficacité énergétique à la maison, au travail et sur la route

Pour obtenir des renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), par téléphone au 613-996-6886 ou par courriel à l'adresse suivante : droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2012
Révisé en mars 2012



Papier recyclé

Also available in English under the title:
Federal Buildings Initiative